

CLOISONS SEPARATIVES EN BOIS

Description :

Fabrication, fourniture et pose de cloisons murs ossatures bois traditionnels, constitués d'une ossature en bois massif, faisant office de cloisons séparatives et définies comme suit :

- Plans et détails de fabrication à soumettre au maître d'oeuvre et au contrôleur technique avant fabrication,

- Performances thermiques et acoustiques suivants notices jointes au dossier,
- Résistance au feu conforme à la réglementation applicable et aux caractéristiques du bâtiment,

Cloison ossature bois proprement dit définis comme suit :

- Classe d'emploi du bois : 1
- Classe mécanique : C4
- Dimensionnement / épaisseurs et constitution des panneaux suivant études de l'entreprise, en respect avec charges mécaniques, sollicitations structurelles et caractéristiques techniques définies ci-dessus,
- Structure en éléments de bois massif de section appropriée, comprenant montants bois et traverses alternées, dimensionnées suivant calculs de l'entreprise,
- Fixation à la structure du bâtiment par profilés, équerres, étriers et plats métalliques appropriés,
- Isolant laine minérale disposée entre montants du parement mur ossature bois, d'épaisseur et performances adaptées suivant études acoustiques,
- Panneaux de contreplaqués d'épaisseur appropriée type pin traité ignifuge de 18 mm mini, en nombre suffisant, de caractéristiques techniques appropriées,
- Finition par lazuré blanche, rendu identique aux cloisons existante dans le projet IMVT, livré en 2024.
- Cales de réglage de l'ensemble pour parfait aplomb des parements,
- Traitement des encadrements et abouts de murs ossatures bois par panneaux bois contreplaqué dito, encadrements de caractéristiques techniques appropriées, mis en oeuvre suivant instructions du fabricant,

Sujétions particulières :

- Réservations pour mise en place des huisseries posées sur précadre, suivant calepinage et pièces graphiques, avec possibilité de les intégrer en atelier.
- Organes d'assemblage, chevilles métalliques, connecteurs, ...etc. en acier zingué marqué CE,
- Réalisation des joints étanches, y compris sujétions pour barrières feu / acoustiques,
- Sujétions de mise en oeuvre pour traitement des angles rentrants, angles sortants, liaison avec poteaux et structure principale, raccord sur murs de refends et parements structurels,
- Renforts incorporés constitués de montants, d'une ou deux lisses, entretoises ou plaques bois ou profilés métalliques ou chevêtres indépendants pour fixations ultérieures des éléments rapportés à la paroi,
- Mise en place, calage et fixation des huisseries, bâtis, gabarit et ossatures fournis par les différents corps d'états pour les réservations et l'incorporation de tout ouvrage d'agencement ou de menuiserie intérieure...etc.
- Mise en place et fixation des éléments de pose dissociée des huisseries de portes lourdes,
- Mise en place de renforts dans cloisons donnant sur un vide, escaliers et/ou servant de gardes corps, ou reprenant des éléments rapportés lourds, suivant besoins,
- Descente des fils électriques, percements nécessaires pour équipements techniques (selon plans de positionnement et indications des lots techniques).
- Sujétions de mise en oeuvre pour réalisation des cloisons permettant l'installation des placards de rangement, et autres, suivant détails de l'architecte.
- Sujétions de mise en oeuvre pour traitement et découpes des têtes de cloisons au droit des plafonds,
- Traitement des abouts et têtes de cloisons ne recevant pas de poteaux d'arrêt (jouées) ou ne remontant pas jusqu'au plafond,
- Traitement acoustique approprié des jonctions cloisons / Menuiseries Extérieures / Façades, notamment suivant instructions de l'étude acoustique, avec éléments en épine enserrant le bout de cloison, en plat acier de 2 mm d'épaisseur, avec en tôle acier 20/10^e + viscoélastique de 5 mm à 10

kg/m², aux deux faces du plat acier, finitions anodisé, dimensions à confirmer pour laisser l'ouverture de l'ouvrant pompier attenant. teintes et aspects au choix de l'architecte,

- Toutes sujétions de mise en oeuvre pour habillages des éléments structurels,
- Coordination avec entreprise d'électricité pour mise en oeuvre des éléments encastrés dans les cloisons, sans altérer les caractéristiques techniques de base du parement (acoustique, thermique, feu, ...etc.),
- Compris rebouchage des réservations et trous divers.
- Sujétions de mise en oeuvre pour impostes en partie hautes de baies vitrées intérieures, de mêmes performances que châssis vitrés.
- Le présent lot devra sa parfaite coordination avec le lot CVC et intégrer, dans ses ouvrages, toutes réservations, adaptations et sujétions nécessaires au passage des fluides, à l'intégration des panneaux rayonnants ainsi qu'aux conduits de renouvellement d'air hygiénique, avec obligation de signaler en phase d'exécution toute incompatibilité et de proposer toute solution adaptée.

Mise en oeuvre suivant indications du fabricant, y compris toutes sujétions techniques et fourniture préconisées par ce dernier.

La prestation comprend toutes sujétions de finitions, moyens de mise en oeuvre, adaptations, accessoires, échafaudages et matériels de chantier nécessaires, protections, moyens de levage et d'acheminement, travaux préparatoires et d'après, ainsi que toute autre besoin, nécessaires au parfait achèvement de l'ouvrage.

2.1 CLOISONS EPAISSEUR 18 CM

- Epaisseur de la cloison : 180 mm mini, à ajuster suivant performances à atteindre,
- Hauteur de la cloison de 2.60m à confirmer sur site
- Type d'ossature : double alternée
- Entraxe ossature et largeur des montants / traverses : suivant calculs entreprise
- Masse surfacique de la cloison (hors montants) : 40 kg/m²
- Epaisseur des panneaux de parement : Contreplaqué (CP) de 18 mm et 22 mm
- Nombre de plaques face 1 : 2 x CP 18mm d'un côté
- Nombre de plaques face 2 : 1 x CP 18mm + 1 x CP 22mm,
- Résistance au feu : REI 60 ou RE30 suivant cas, à ajuster suivant études entreprises, notice de sécurité et réglementation applicable.
- Epaisseur de l'isolant : panneaux de 100 mm à majorer suivant performances de la cloison,
- Isolation acoustique : $R_w + C > 50$ dB mini, à augmenter suivant étude acoustique

2.2 CLOISONS & CHASSIS VITREES

PARTIES FIXES

Description :

Fourniture et mise en oeuvre de châssis et parois vitrées en bois intérieurs fixes, vitrage clair, de type CROUZI, MONTIBERT, PROMAT System Glass ou équivalent, ensemble défini et constitués comme suit :

- Plans et détails de fabrication à soumettre à l'architecte et au contrôleur technique,
- Degré coupe-feu : suivant réglementation
- Performances acoustiques suivant indications de la notice acoustique notamment :
 - o 42 dB entre espaces de consultation et salle de travail pôle commun, ainsi que pôle recherche entre bureaux et open espaces du R+4 au R+7.
- Dormant bois résineux ou bois dur aux 4 sens, teintes et aspect au choix de l'architecte, cf Chassis existant sur le projet IMVT
- Joints assurant le degré coupe-feu et les performances acoustiques,
- Vitrage feuilleté simple ou double, acoustique de sécurité, Pare Flamme ou Coupe-Feu, épaisseur et type du vitrage adaptés suivant performances à atteindre, avec caractéristiques validées sous P.V.

en cours de validité. Les vitrages donnant sur des circulation ou surplombant d'autres locaux seront CF 1h

- Les dispositifs d'étanchéité entre châssis et cloison seront fournis par le présent corps d'état.
- Mise en place d'un film opalescent référence MAT FROST de chez SOLAR SCREEN ou équivalent sur l'ensemble des parois vitrée ouvrantes et fixes sur une bande de 100 cm de hauteur en commençant à 90 cm du sol fini

Finition à peindre, teinte et aspect au choix de l'architecte.

L'entreprise devra fournir un PV d'essais pour chaque élément

Nota important :

Mise en oeuvre suivant indications du fabricant, y compris toutes sujétions techniques et fourniture préconisées par ce dernier.

La prestation comprend toutes sujétions de finitions, moyens de mise en oeuvre, adaptations, accessoires, échafaudages et matériels de chantier nécessaires, protections, moyens de levage et d'acheminement, travaux préparatoires et d'après, ainsi que toute autre besoin, nécessaires au parfait achèvement de l'ouvrage.

2.3 PORTE VITREE

Description :

Fourniture et pose d'un bloc porte vitré en bois, à 1 ou 2 vantaux suivant localisation, réalisé sur mesure, suivant plans de principe du Maître d'oeuvre (Cf. nomenclature menuiseries), **en bois lasuré**, (teinte et aspect au choix de l'Architecte) de performances appropriées suivant règles de sécurité incendie, exigences acoustiques et dispositions nécessaires à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Dimensions règlementaires, vantail principal > 90 cm de passage, l'ensemble en respect avec indication des pièces graphiques.

Performances acoustiques suivant indications de l'étude acoustique, notamment :

- $Rw+C > 40$ dB entre passage et scolarité au R+2, entre espace attente et admission sur pôle commun, et sur pôle recherche entre bureaux et open-space du R+4 au R+7

La prestation comprend :

- Ensemble réalisé en bois massif,
- Bâti dormant 3 sens + montant et traverses pour parties fixes vitrées, avec joints intumescents – acoustiques,
- Vantaux constitués d'une ossature sans traverse intermédiaire, à doubles feuillures garnies de joints acoustiques et parclozes pour vitrages.
- Vitrage feuilleté simple ou double, acoustique de sécurité, Pare Flamme ou Coupe-Feu, épaisseur et type du vitrage adaptés suivant performances à atteindre, avec caractéristiques validées sous P.V. en cours de validité.,
- Mise en place d'un film opalescent référence MAT FROST de chez SOLAR SCREEN ou équivalent sur l'ensemble des parois vitrée ouvrantes et fixes sur une bande de 100 cm de hauteur en commençant à 90 cm du sol fini
- Visualisations nécessaires notamment éléments contrastés au choix de l'architecte pour malvoyants sur vitrages ;
- Ferme porte bras à glissière de type TS93 Dormakaba ou équivalent, de puissance appropriée y compris tous accessoires, adapté au poids de la porte et à l'usage pour personnes à mobilité réduite.
- Articulation des vantaux par paumelles à roulement à billes dimensionné suivant poids de la porte, en nombre suffisant,
- Serrure encastrée :
 - o Bec de cane à condamnation monopoint compris gâches plates sur huisseries, pour portes donnant sur locaux isolés,

- Cylindre autonome de type Simon VOSS « Cylindre à double bouton AX CONFORT ou équivalent technique et esthétique
- Poignée de manoeuvre par ensemble de porte ten acier inox 304 de type Pop Bricard, EST 51 Normbau ou équivalent, avec ressort de rappel, ensemble sur rosace, adaptée au mode de condamnation, y compris cache pour entrée de clés et habillage condamnation, type et aspect à soumettre au choix de l'architecte sur présentation d'échantillon, mise en oeuvre conformément à la réglementation relative aux personnes à mobilité réduite.
- Seuil à la suisse acoustique en partie basse,
- Butés néoprène de porte fixation mécanique,
- Tout équipement et accessoires, moyens de mise en oeuvre et sujétions de finitions nécessaires au parfait achèvement et au bon fonctionnement de l'ensemble.

La profondeur des cadres varie selon l'épaisseur de la cloison d'accueil du bloc porte pour alignement de part et d'autre de la cloison.

Mise en oeuvre suivant indications du fabricant, y compris toutes sujétions techniques et fourniture préconisées par ce dernier.

La prestation comprend toutes sujétions de finitions, moyens de mise en oeuvre, adaptations, accessoires, échafaudages et matériels de chantier nécessaires, protections, moyens de levage et d'acheminement, travaux préparatoires et d'après, ainsi que toute autre besoin, nécessaires au parfait achèvement de l'ouvrage

2.4 MEUBLE DE RANGEMENT

Description :

Fourniture et pose de casiers de rangement réalisé sur mesure, prestation définie comme suit :

- Plans et détails de fabrication à soumettre à l'architecte et au contrôleur technique avant exécution,
- Réaction au feu M3
- Dimensions suivant indications des pièces graphiques,
- Armoire réalisée en panneaux de contreplaqué de pin traité ignifuge,
- Structure en tasseaux bois, assemblée par encollage + fixations mécaniques,
- Façades, vantaux, plateaux étagères, panneaux de fond, plateaux supérieurs et jouées en panneaux contreplaqué de pin traité ignifuge de 20 mm mini,
- Suivant cas, portes abattantes à parement contreplaqué de pin traité ignifuge fermeture par batteuse verrouillable à code, et bouton de tirage au choix de l'architecte,
- Casiers indépendants réalisés par séparations panneaux plein formant caissons indépendants,
- Ensembles posés sur pieds réglables,
- Sujétions de mise en oeuvre pour encastrement dans ouvrages gros oeuvre, adaptation, finition de l'ensemble.
- Finition à peindre ou huilé par l'entreprise de peinture.

La prestation comprend toutes sujétions de finitions, moyens de mise en oeuvre, adaptations, accessoires, échafaudages et matériels de chantier nécessaires, protections, moyens de levage et d'acheminement, travaux préparatoires et d'après, ainsi que toute autre besoin, nécessaires au parfait achèvement de l'ouvrage.